

Notre-Dame-des-Landes : pourquoi nous sommes pour

■ Le projet d'Aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes en Loire Atlantique, est essentiel pour notre Département ainsi que pour tout le « grand ouest ». Ce projet suscite des mouvements d'oppositions parfois violents et inacceptables dans une démocratie. Mais il a également révélé des débats témoignant souvent de la crainte que certains de nos concitoyens ressentent face à ce type de projet de grande ampleur. La volonté bien légitime d'informations a pourtant trouvé une réponse institutionnelle durant la phase préalable d'enquête et de débat publics. La demande forte d'explications et de compréhension qui s'exprime aujourd'hui nécessite manifestement un nouveau temps de partage. C'est bien dans cet esprit que les premières réunions de la « Commission de dialogue », mise en place à l'initiative du gouvernement, devraient permettre à tous les interlocuteurs de bonne volonté d'échanger à nouveau.

Désenclaver le grand ouest en Europe

Pour notre part, quelques raisons solides nous poussent à croire à ce projet et à le soutenir. L'Aéroport du Grand Ouest est tout d'abord une opportunité unique pour renforcer la compétitivité et l'accessibilité de la Bretagne. Dans une Europe



Le futur aéroport Notre-Dame-des-Landes : un projet économique viable au service du développement durable.

dont le développement s'oriente de façon croissante vers sa partie continentale, ce nouvel aéroport permettra de replacer nos territoires dans une position géographique stratégique, l'atout TGV n'étant aujourd'hui plus suffisant pour faire partie des principaux flux et échanges européens.

L'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes est un moteur indispensable de croissance économique et d'emplois. L'investissement de près de 600 millions d'euros sera pris en charge, pour l'essentiel, par des investisseurs privés. Près de 4 000 emplois seront directement générés pendant la durée du chantier. Ce sont par ailleurs entre 1 500 et 2 000 emplois qui seront transférés et, à moyen terme entre 4 000 et 6 000 emplois nouveaux qui seront

créés sur le site de l'Aéroport. L'investissement public maîtrisé bénéficiera d'un remboursement intégral via la clause de « retour à meilleure fortune ». Rappelons ici que le Département d'Ille-et-Vilaine ne participe pas financièrement à cette opération.

Un projet de développement durable

L'Aéroport du Grand Ouest c'est enfin une responsabilité environnementale assumée qui se traduit par une politique d'aménagement durable. Il sera en effet le seul aéroport français labellisé Haute Qualité Environnementale (HQE) par le ministère de l'Écologie. Des prescriptions majeures pour le respect de l'environnement et la biodiversité du site ont été prévues.

Celles-ci imposent notamment un état des lieux environnemental, la réalisation d'un plan agri-environnemental ou encore la mise en place d'un observatoire de la qualité environnementale. Le positionnement du projet a été étudié pour limiter au maximum les nuisances subies par les populations. L'Aéroport sera ainsi une véritable plateforme multimodale avec un maillage renforcé en transports collectifs. Sur un même site, le ferroviaire et l'aérien seront conciliés à l'échelle interrégionale et une liaison ferroviaire cadencée permettra l'acheminement rapide des passagers à partir de Rennes (30 minutes) et de Nantes (15 minutes) limitant du même coup l'impact de l'automobile.

LES 35 CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

François André, Gaëlle Andro, Marie-Thérèse Auneau, Philippe Bonnin, Frédéric Bourcier, Jean-Luc Chenut, Christian Couet, Louis Dubreil, Louis Feuvrier, Michel Gautier, Rozenn Geffroy, Jean-François Guérin, Marc Hervé, Jeannine Huon, Arnel Jalu, Maurice Jannin, Didier Le Bougeant, André Lefeuvre, Jean-Pierre Letournel, Bernard Marquet, Christophe Martins, Mireille Massot, Gilbert Ménard, Michel Penhouët, Franck Pichot, Jean-Yves Praud, Yves Préault, Pierre-Yves Reboux, Henri Rault, François Richou, Marcel Rogemont, Marie-Thérèse Sauvée, Clotilde Tascon-Mennetrier, Clément Théaudin, Jean-Louis Tourenne.

CONTACTEZ-NOUS

1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex

Groupe socialiste et démocrate de progrès > Tél. : 02 99 02 20 63 — groupe.sdp@cg35.fr

Groupe radical, social, démocrate et républicain > Tél. : 02 99 02 35 85 — groupe.radical@cg35.fr